

## Nouvelle présidence au conseil de la Chambre de l'assurance de dommages

**Montréal, le 26 juin 2019** – Le conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD) a désigné madame **Marie-Claude Dulac**, FPAA – vice-présidente, Ventes et fidélisation à La Capitale assurances générales – à titre de présidente du conseil et **M<sup>e</sup> Marie-Hélène Ménard** – vice-présidente opérations chez Intact assurances – à sa vice-présidence.

« La ChAD jouit d'un conseil crédible et rigoureux composé d'administrateurs aux compétences diversifiées et complémentaires, a déclaré **Anne-Marie Poitras**, présidente-directrice générale de la ChAD. La fine connaissance de l'industrie et du rôle des professionnels certifiés que M<sup>me</sup> Dulac et M<sup>e</sup> Ménard détiennent sauront certes alimenter les orientations dont la ChAD se dotera dans son plan stratégique 2020-2023. »

[M<sup>me</sup> Dulac](#), dirigeante d'un assureur direct et certifiée en expertise en règlement de sinistres, est membre du conseil depuis 2015. Œuvrant depuis plus de 36 ans dans l'industrie, son champ d'expertise se situe au niveau des opérations d'assurance, soit la souscription, la vente et le règlement des sinistres en assurance des particuliers. Reconnue pour son implication, elle siège au conseil d'administration du CÉGEP Sainte-Foy ainsi qu'à divers comités de la ChAD : le comité de gouvernance et de ressources humaines, le comité d'audit, le comité de nomination et le comité sur les affaires de régulation.

« C'est un honneur pour moi de continuer à contribuer à l'encadrement et à l'évolution de la pratique des professionnels certifiés, indique M<sup>me</sup> Dulac. Je souhaite également remercier sincèrement **Diane Beaudry** pour son engagement et son implication à titre d'administratrice indépendante et présidente sortante du conseil. Son expertise en comptabilité et en gouvernance a été très bénéfique pour l'organisation au travers des dix dernières années. »

[M<sup>e</sup> Ménard](#), dirigeante d'un cabinet d'assureur à courtiers et certifiée en expertise en règlement de sinistres, est membre du conseil depuis 2018. M<sup>e</sup> Ménard est entrée dans l'industrie en 2000 d'abord au sein d'un cabinet de courtage, ensuite chez un assureur à courtiers. Elle se spécialise en indemnisation au Québec ainsi qu'en gestion du personnel et des opérations. « Je suis fière de servir l'industrie et ses professionnels, dit M<sup>e</sup> Ménard. Je crois que la ChAD est dans un tournant prometteur et je compte participer activement à ce qu'elle continue à assumer pleinement sa mission de protection du public. »

Conformément au règlement intérieur de la ChAD, M<sup>me</sup> Dulac présidera et verra au bon fonctionnement des séances du conseil, en plus d'agir comme principal porte-parole du conseil. M<sup>e</sup> Ménard assistera la présidente et remplira les fonctions déléguées. Leur mandat est de deux ans, reconductible une fois.

Rappelons que le conseil d'administration de la ChAD est composé de huit administrateurs issus de l'industrie élus par les professionnels certifiés et de cinq administrateurs indépendants nommés par le

ministre des Finances. Son rôle consiste à s'assurer que la ChAD s'acquitte de sa mission et que ses actions soient conformes aux lois et aux orientations établies. Il est aussi responsable de sa situation financière.

La ChAD compte également [sept comités](#) qui ont pour mandat, selon leurs champs d'expertise respectifs, de communiquer leurs recommandations au conseil d'administration et d'épauler l'équipe de la ChAD dans la poursuite de sa mission. Quelques remaniements ont été apportés à trois comités du conseil.

#### **Alain Côté à la tête du comité d'audit**

Le [comité d'audit](#), composé de trois membres du conseil d'administration, facilite l'exercice de la fonction d'audit au sein de l'organisation et formule des avis quant à la gestion des risques, l'optimisation des ressources et la qualité des contrôles internes de gestion. M. Côté, dont l'expertise en finance est sans équivoque, présidera dorénavant le comité. De plus, M<sup>e</sup> Marie-Hélène Ménard remplacera Diane Beaudry.

#### **Sylvie Mercier se joint au comité de nomination**

Sylvie Mercier, dont le mandat d'administratrice indépendante vient d'être renouvelé par le ministre des Finances, se joint au [comité de nomination](#). Ce comité a pour but d'identifier des candidats qualifiés pour devenir administrateurs, vérifier leur éligibilité et les présenter au conseil.

#### **Marie-Claude Dulac : nouvelle présidente au comité sur les affaires de régulation**

En plus de présider le conseil d'administration, Marie-Claude Dulac présidera le [comité sur les affaires de régulation](#). À ce titre, M<sup>me</sup> Dulac se joint aux quatre administrateurs impliqués qui commentent les lois et élaborent ou révisent les règlements et politiques concernant la distribution en assurance de dommages et le règlement de sinistres.

#### **À propos de la Chambre de l'assurance de dommages**

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres. Elle veille à la formation continue obligatoire et à la déontologie de plus de 15 000 agents et courtiers en assurance de dommages, ainsi que d'experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines.

— 30 —

**Renseignements :** Lisane Blanchard  
Chambre de l'assurance de dommages  
514-842-2591, poste 704  
[lblanchard@chad.qc.ca](mailto:lblanchard@chad.qc.ca)